



PREFET DES PYRENEES-ATLANTIQUES

Préfecture
Cabinet du Préfet
Communication interministérielle
communication@pyrenees-atlantiques.pref.gouv.fr

Tel : 05 59 98 24 50

Pau, le 22 février 2011, 18h00

Communiqué de presse

ALERTE METEO PLUIE - INONDATIONS Bulletin n°2

Soyez vigilants

Description de l'événement : FORTES PRECIPITATIONS

Début événement : en cours

Fin événement : 23 février à 11 h 00

Qualification de l'événement : Episode pluvieux qui se produit 2 à 3 fois par an entre novembre et mai.

Situation actuelle et données observées : La nouvelle perturbation est bloquée sur les Pyrénées dans un flux de nord-ouest fort en altitude. Au cours des dernières heures, elle a déjà apporté 15 à 30 mm de pluie sur les Pyrénées-Atlantiques et la haute Bigorre. La limite pluie neige se situe actuellement vers 1000 à 1200m selon les vallées.

Evolution prévue :

Pour l'épisode qui a débuté ce matin, en 24h, on attend 50 à 80mm de pluie sur le relief du piémont avec des maxima à 100mm. La limite pluie neige se situe vers 1000/1200m cet après-midi et remonte vers 1500m à 1700m en deuxième partie de nuit prochaine. En plaine, il devrait tomber 30 à 50mm. L'amélioration sera nette demain mercredi en cours de matinée.

Phénomène aggravant près des côtes pour les rivières à marée haute : coefficient de marée 97 ce soir et 89 demain matin.

Associé à ces précipitations, le risque d'avalanche devient très fort en Aspe, Ossau et Haute Bigorre.

Conséquences possibles :

De fortes précipitations susceptibles d'affecter les activités humaines sont attendues.

* Des inondations sont possibles dans les zones habituellement inondables.

* Des cumuls importants de précipitation sur de courtes durées, peuvent, localement, provoquer des crues inhabituelles de ruisseaux et fossés.

* Risque de débordement des réseaux d'assainissement.

* Les conditions de circulation routière peuvent être rendues difficiles sur l'ensemble du réseau secondaire et quelques perturbations peuvent affecter les transports ferroviaires en dehors du réseau « grandes lignes ».

* Des coupures d'électricité peuvent se produire.

Conseils de comportement :

Renseignez vous avant d'entreprendre vos déplacements et soyez très prudents.

Respectez en particulier les déviations mises en place.

Ne vous engagez en aucun cas à pied ou en voiture sur une voie immergée.

Dans les zones habituellement inondables, mettez en sécurité vos biens susceptibles d'être endommagés et surveillez la montée des eaux.

Vous pouvez vous tenir informé de l'évolution de la situation météorologique et des cours d'eaux en consultant les sites : <http://france.meteofrance.com/vigilance/Accueil>